

Bulletin municipal

MAIRIE DE VILLERSEXEL



Numéro 07 - Mai 2022

Le mot de la Municipalité

1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 VILLERSEXEL

Tél : 03.84.20.54.49 - Fax : 03.84.20.57.34

mairie@mairie-villersexel.com

Après la léthargie de l'hiver et les contraintes liées à la pandémie, ce printemps, avec le retour des beaux jours, a un goût de renouveau.

Après deux ans d'absence, c'est le retour des animations : la brocante du 1^{er} mai, le Trim'athlon et les commémorations patriotiques ont connu un vrai succès. Chacun de nous a pu ressentir le plaisir de se retrouver et d'échanger sans contraintes.

L'euphorie de cette sortie de confinement a été vite tempérée par l'annonce de la guerre en Ukraine, ce qui est venu raviver dans la mémoire de nos anciens des souvenirs douloureux et tragiques. Un autre dictateur, guidé par l'ambition, avait mis l'Europe à feu et à sang, méprisant le droit des peuples.

Quoi de mieux pour conjurer la peur que l'action solidaire : en témoigne le bel élan collectif de solidarité et de générosité constaté dans notre bourg à l'égard du peuple ukrainien. Cela malgré les difficultés économiques qui se répercutent sur chacun d'entre nous.

Nous avons à traverser une nouvelle période difficile, et bien considérons cela comme un autre défi à relever.

Nous aurons à cœur de soutenir les actions de tout ceux qui, comme nos associations locales, portent leurs efforts sur le « bien vivre ensemble », dans tous ses aspects.



Permanence de week-end des adjoints

- Gérard CHAPUIS : 15 mai / 12 juin / 10 juillet / 07 août
- Jacqueline COQUARD : 22 mai / 19 juin / 17 juillet / 14 août
- Stéphane THILY : 1er et 29 mai / 26 juin / 24 juillet / 21 août
- Nelly MOUGENOT : 08 mai / 05 juin / 03 et 31 juillet / 28 août

Permanence hebdomadaire des adjoints avec les usagers (sur rendez-vous)

- Gérard CHAPUIS : les mardi et vendredi de 10h à 12h
- Jacqueline COQUARD : les mardi et vendredi de 10h à 12h
- Stéphane THILY : le jeudi de 15h à 17h
- Nelly MOUGENOT : les lundi et jeudi de 10h à 12h



Remise de médailles et diplômes à la mairie

Mme Le Maire Barbara Bockstall, en présence des adjoints et d'élus de la mairie, a remis à Mme Céline Rose-Hano et Mme Véronique Meyer, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, pour vingt années de service.

Céline Rose-Hano, originaire de Chartres, a suivi ses études à la faculté de droit de Nantes, puis au conservatoire de Droit des Arts et Métiers à Paris où elle a obtenu un diplôme de gestion administrative et gestion des personnels. Après un passage à Vauvillers, elle intègre l'équipe administrative à la mairie de Villersexel le 1^{er} mai 2001, après l'obtention du concours de rédacteur, comme comptable, puis responsable administrative. Elle est nommée secrétaire générale au départ de M. Choulet, son prédécesseur.

Véronique Meyer a suivi ses études à la faculté de Dijon où elle a obtenu un DEUG AES (administratif, économique et social) en 1991. Elle a intégré la mairie de Villersexel en 1995 pour une durée de cinq ans en contractuel (emploi jeune). En 2000, elle a réussi le concours d'adjoint administratif. Elle est titularisée le 1^{er} mai 2001 et s'occupe de l'accueil et de l'état-civil.

Cette cérémonie a été l'occasion de présenter trois nouveaux employés à la mairie : Ingrid Joliot, embauchée depuis le 1^{er} Janvier 2022 au service administratif ; Emmanuel Jeannerey, embauché le 1^{er} avril 2022 comme agent technique aux espaces verts et Christophe Morel, embauché en CDD du 1^{er} avril au 30 septembre 2022, également aux espaces verts.



Commission réseaux, voirie, bâtiments, environnement

Gérard CHAPUIS

Les plans d'aménagements de voirie ont été réalisés dans différents secteurs du Bourg. Cela concerne :

- la rue du Moulin, la rue de la Doue, la rue de Schönaue et la rue de la Croix Marmin ;
- l'accès handicapé de la bibliothèque municipale et un ralentisseur rue du 13 septembre avec un passage piétons.

Pour tous ces travaux, un devis a été établi de 49 908 €. Le Département a accordé les subventions, le montant à ce jour ne nous est pas encore communiqué.

Les élus réfléchissent au devenir du bâtiment de l'ancienne gare dans la mesure où il présente un danger et une démolition serait sans doute à envisager.

Le marquage au sol dans les rues va être réalisé sur l'ensemble du Bourg à la fin du printemps.

L'installation des jeux pour les enfants au jardin du presbytère a enfin eu lieu courant février. Les anciennes installations n'offraient plus la sécurité aux normes actuelles. Un ensemble a donc été installé, comprenant un toboggan, un petit mur d'escalade, une structure de deux tours et une balançoire. Un lit de ciel de la forêt noire, offert par nos amis de Schönaue, y a été installé récemment.



Commission finances et éducation

Jacqueline COQUARD

Cartes Avantages Jeunes 2022-2023 : ces cartes permettent aux jeunes des possibilités de découverte, d'accès à la culture, aux sports et loisirs en modérant les coûts au quotidien.

Elles seront offertes gratuitement par la commune aux jeunes villageois âgés de 13 à 21 ans (tranche d'âge votée en 2021).

Les bénéficiaires, nés entre le 01/01/2001 et le 31/12/2009, **devront s'inscrire en mairie avant le 30 juin 2022**.

50 cartes ont été distribuées en 2021.

Cette année, elles seront remises le **03 septembre 2022 à 11 heures** en salle du conseil par les élus.



Commission affaires sociales et animation

Après deux années de cette terrible pandémie qui a mis de côté les relations sociales, humaines et culturelles, les manifestations vont pouvoir reprendre sereinement, du moins on l'espère.

- Avec un temps superbe, la **brocante du 1^{er} mai** fut un grand succès, avec 137 exposants. De nombreuses personnes ont sillonné les rues de notre bourg. Merci à l'association A2V ainsi qu'aux agents communaux pour l'organisation de cette journée.

- La 28^{ème} édition du **Trim'athlon**, organisée par le PAN CKV a eu lieu le 07 mai avec 390 participants. Deux départs étaient prévus : le 1^{er} à 11 heures pour la course Elite et le 2^{ème} à 13 heures pour la course Médiane. Cette journée s'est terminée par une soirée festive, avec remise des prix, un repas et soirée dansante à la salle des fêtes. Toutes nos félicitations aux organisateurs, accompagnés de nombreux bénévoles et bravo à tous les coureurs.

- Cette année, la **Fête Nationale** se déroulera le 13 juillet au stade où sera tiré le feu d'artifice, et, en partenariat avec le Football Club Villersexel-Esprès, une soirée festive avec restauration, boissons et animation musicale.

- Fin juillet, Villersexel n'accueillera plus le concours des chevaux de trait comtois. La Fédération a décidé que cet événement aurait lieu dorénavant à Jussey. Cette manifestation avait toujours un franc succès, bien agréable à regarder.

- La commune s'inscrit pour les **villes et villages fleuris** et un jury départemental passera fin juin. Pour les particuliers, un dossier sera mis à disposition à la mairie (date limite d'inscription le 31 juillet 2022). Chaque propriétaire d'un jardin ou d'un balcon peut y participer, sous réserve d'être visible de la rue. L'ensemble des réalisations fleuries contribue à l'embellissement du cadre de vie de la commune.

Nelly MOUGENOT



Rappels

Stéphane THILY

- **Entretien arbres** : restez VIGILANTS sur vos propriétés, vis-à-vis des arbres et/ou résineux pouvant être malades, risquant de chuter et pouvant donc occasionner des dégâts importants ou des blessures. Merci de faire le nécessaire le cas échéant.

- **Haies et Arbustes** : par mesure de sécurité, l'entretien des haies et petits arbustes en bordure de trottoir et limite de terrain, de rues ou de routes communales doit être effectué régulièrement par les riverains.

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élague des propriétaires riverains :

« Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public ».

- **Voisinage** : le bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité, est interdit de jour comme de nuit.

Les tranches horaires pour effectuer des travaux de bricolage et de jardinage à forte intensité sont : les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, et le dimanche ainsi que les jours fériés de 10h à 12h.

Pour le Bon Vivre ensemble, cela nous impose des règles de civisme : il est souhaitable que **tous**, nouveau comme ancien habitant, fournissent des efforts de tolérance et de compréhension ; surtout pour l'exceptionnel...

Le brûlage des déchets verts ou autres, est toujours **INTERDIT** pour **TOUS**.

Le mot du Comité des Fêtes

Le temps passe et depuis la dernière parution du bulletin municipal, la situation sanitaire s'est considérablement améliorée, ce qui a permis au Comité des Fêtes de tenir son Assemblée Générale dans de bonnes conditions le vendredi 4 mars 2022.

Le rapport moral du Président a permis également de retracer l'historique du Comité des Fêtes, créé à l'initiative du maire Gérard PELLETIER le 4 octobre 2001, et en particulier de rappeler toutes les manifestations organisées au profit des associations depuis plus de 20 ans !

Mais, il est temps aujourd'hui de regarder vers l'avenir et, pour faire en sorte que le Comité des Fêtes continue à vivre et à animer notre village, il convient de le rajeunir...

Comme écrit dans l'article de l'Est Républicain du 7 mars 2022, je ne souhaite pas renouveler mon mandat de Président et j'espère trouver une personne dynamique qui voudra bien s'investir aux côtés des membres du Comité pour prendre ma succession...

L'appel est lancé !

En attendant de trouver « l'oiseau rare », le comité des fêtes continue de fonctionner et certaines manifestations sont prévues en 2022 :

- Participation au Trim'athlon le 7 mai

- Repas dansant de la municipalité le 12 novembre

- Saveurs et Couleurs d'automne le 16 octobre

- Téléthon le 26 novembre

Merci encore aux élus et aux agents (commune et communauté de communes) pour leur soutien dans l'organisation de nos manifestations, merci à tous les bénévoles et merci à mes amis du bureau du comité sans qui rien n'aurait été possible...

A l'heure où je rédige ce mot du comité, comment ne pas avoir une pensée pour ce peuple Ukrainien qui, bombardé, assassiné, déporté, se bat avec un courage inouï contre la dictature d'un homme pour qui le mot « démocratie » n'existe pas.

Quelle chance d'être européen, quelle chance d'être Français !

Le Président du Comité des Fêtes - Jean FERRARIS

Association Amitié - Rencontres

Vendredi 18 février s'est tenue l'assemblée générale de l'association Amitié – Rencontres Villersexel, en présence de Mme Isabelle GEHIN, conseillère départementale pour le canton de Villersexel, du 1er adjoint à la mairie, en l'absence de Mme le Maire et de nombreux membres. Après avoir constaté que le quorum était réuni, le Président M. Laurent MURET a présenté les rapports moral et d'activités, insistant sur le bénévolat quasi indéfectible bien que reconnu mais pas toujours valorisé, dont les membres d'Amitié - Rencontres font preuve dans toutes les diverses manifestations associatives, communales voir départementales, puis a cédé la parole à la secrétaire Mme Marie-Claude CLEMENT pour présenter la physionomie de l'association et aux responsables qui ont présenté à tour de rôle l'activité dont ils ont la charge (pour mémoire, l'association propose pour une cotisation annuelle de 20 € les activités suivantes : randonnée, patchwork, dictée, arts créatifs, art floral et jeux de cartes et de société). Cinq membres du comité d'administration devaient être élus ou réélus lors de cette assemblée (3 nouveaux en remplacement de membres démissionnaires et 2 se présentant à leur propre réélection). Mesdames Marie-Thérèse FRELIN, Rose MARCHAND et Sylvie MURET et Messieurs Luc GONDELBERG et Daniel MARCO ont été élus à l'unanimité. Ensuite, le président a présenté les projets de 2022, entre autres le repas annuel, les sorties touristiques et les participations aux éventuelles manifestations à venir (fête de la musique, Trim'athlon, Téléthon...). Les questions diverses ayant été abordées, la parole a été prise par Mme la conseillère départementale qui a mis en avant la bonne santé de l'association, forte actuellement de 100 membres, sa motivation, et félicité l'ensemble des membres pour leur implication dans le maintien du lien social et de la vie associative du secteur. Ses propos, qui ont été appréciés à leur juste valeur par les membres présents et dont le président s'est fait l'écho. A l'issue, le président a prononcé la clôture de l'assemblée générale et chacun s'est promis de se revoir très vite lors des diverses activités à venir.



Association Amitié - Rencontres - 76 allée du Parc à Villersexel / contact via Facebook sur le site Amitié Rencontres Villersexel

Le Président - Laurent MURET

AAPPMA - l'Ognon de Villersexel

Avec des mesures allégées liées au COVID et un sentiment de liberté, l'AAPPMA de Villersexel a préparé l'ouverture de la truite.

Afin de satisfaire les disciples de St Pierre, 350 kg de truites de la pisciculture du Breuchin (la société de pêche met un point d'honneur à travailler en local) ont rejoint l'Ognon et le Scey.

Ainsi, ce sont les secteurs de Pont sur l'Ognon, Autrey, Moimay, Villersexel, St-Sulpice et Villafans que les bénévoles ont alevés afin que petits et grands puissent se retrouver au milieu d'une nature retrouvée, pour la pratique de leur sport de loisir : la pêche !

Chacun a développé sa technique personnelle afin de leurrer le poisson emblématique de notre belle région.

Une autre ouverture est attendue, celle du brochet au mois de mai.

Pour permettre tout cela, nous pouvons compter sur les bénévoles de nos associations qui se dévouent sans compter pour le bien général. Malgré la crise, ils tissent ce lien si indispensable pour sortir de cette morosité imposée.

Pour autant, ces bénévoles sont-ils reconnus à leur juste valeur ?

L'engagement bénévole, ne serait-il pas une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ? Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.



Le Président - Michel KRASINSKI

Les Sapeurs Pompiers - décembre 2021 / janvier, février et mars 2022

25 feux (11 feux de cheminée, 4 feux d'habitation, 1 feu de véhicule, 2 odeurs suspectes, 1 feu de tracteur, 3 feux divers, 2 feux d'exploitation, 1 feu de broussailles).

195 secours aux victimes (188 sav et 7 accidents sur la voie publique).

3 divers (2 opérations diverses et 1 ouverture de porte).

AU TOTAL : 223 INTERVENTIONS dont 52 à Villersexel (50 sav et 2 avp).



L'amicale des sapeurs-pompiers de Villersexel organise pour les 25 ans de la caserne, une journée « portes ouvertes » le samedi 16 juillet 2022 à partir de 14h. Dès 19h, repas champêtre et soirée dansante. Venez nombreux !

Dons pour l'Ukraine

La solidarité s'est mise en place dans la commune. Tout d'abord, l'association sportive Villersexel-Esprels, avec le soutien des communes de Villersexel et d'Esprels et la collaboration de la ville de Vesoul, a organisé, sous la responsabilité de Léna et Laurence Gaspard, une collecte de dons au stade de football. Pendant ces deux jours, les dons ont été apportés et l'entreprise Hanryé a acheminé ces dons à la mairie de Vesoul.

En même temps, un collectif s'est créé avec l'union des commerçants de Villersexel A2V et quelques bénévoles. La collecte se déroule au garage du presbytère de Villersexel que l'Abbé Martin a mis à disposition. Vous pouvez contacter Jean-Pierre Sautot au 06.86.37.84.17.

Une antenne Ukraine 70 a été créée à Villersexel sous la responsabilité de Véronique Everne. Elle et son compagnon ont participé à un convoi pour la Pologne. Contact téléphonique au 06.19.37.38.10.



Secours catholique

A défaut de pouvoir organiser son traditionnel repas, le secours catholique a décidé de proposer un repas à emporter le samedi 05 février 2022. 200 repas ont ainsi été distribués, ils étaient composés d'une choucroute garnie préparée par Stéphane Sautot et de tartelettes aux pommes élaborées par la boulangerie Pophin.

Les bénéfices de cette opération financent l'opération SOS hiver et permettent au soutien de personnes en précarité.

Le Secours Catholique Caritas France a collecté des chèques pour venir en aide au peuple ukrainien. L'antenne de Villersexel a reçu 1600 € de chèques pour subvenir aux besoins des réfugiés.

Un grand merci à tous les généreux donateurs...



Resto du coeur

La collecte nationale s'est déroulée les 04 et 05 mars 2022.

1 190 kg de dons ont été récoltés...

La période estivale a commencé le 1^{er} avril 2022 et la permanence est ouverte tous les 15 jours, rue de la Palud de 14h à 15h30.

Remerciements aux magasins pour leur participation : Intermarché de Villersexel et Aldi à Esprels ainsi qu'à tous les bénévoles pour la collecte nationale.

Si besoin, s'adresser à Jacques Hauteberg au 06.74.55.46.25.

Merci à tous !



Prochaines élections législatives

les 12 et 19 juin 2022

